

la responsabilité.

- c) Dans la section de l'adjudication des contrats du *Commerce Business Daily*, on trouve la liste des adjudicataires qui sont classés par catégorie de produits.
- d) Une lecture attentive des publications commerciales consacrées à la défense peut aider à identifier les industries de défense.
- e) Il se tient chaque année à Washington des expositions de matériel de défense, où des entrepreneurs de défense américains et étrangers exposent leurs produits et font connaître leurs possibilités.

6.0 Adjudication des contrats

6.1 Agences américaines d'achats de la défense

La structure militaire des États-Unis est dirigée par le secrétaire à la Défense dont le département (DoD) est le groupe politique. Chacune des trois armes est organisée en un département militaire opérationnel, soit les départements de l'armée, des forces navales et des forces aériennes. Il incombe à chacun de ces départements de se procurer le matériel et les services répondant à ses besoins.

En plus des départements militaires, les agences suivantes du département de la Défense achètent du matériel et des services:

- a) la Defense Logistics Agency (DLA) — Ses besoins ne se limitent pas à des systèmes de défense perfectionnés ou propres à un seul département militaire; la DLA a établi plusieurs centres d'approvisionnement de défense, responsables chacun des achats d'un certain nombre de produits différents;
- b) la Defense Communications Agency;
- c) la Defense Nuclear Agency.

Les politiques d'achat du DoD et des départements militaires sont codifiées dans une publication intitulée *Federal Acquisition Regulations* (FAR). Les compagnies canadiennes peuvent consulter les FAR en s'adressant à la DGPD ou à la CCC.

6.2 Corporation commerciale canadienne (CCC)

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est une société canadienne de la Couronne qui joue surtout le rôle d'organisme de négociation de marchés lorsque d'autres pays ou des organismes internationaux souhaitent acheter à l'échelle, de gouvernement à gouvernement, des biens et services canadiens du gouvernement du Canada. La CCC confie, par voie de sous-traitance, tous les marchés étrangers à l'industrie canadienne. Pour les contrats avec les États-Unis d'une valeur inférieure à 25 000 \$, une compagnie canadienne peut passer directement un contrat avec l'agence d'achat.

6.3 Procédés de sollicitation et d'appel d'offres des forces militaires américaines

La CCC agit comme « entrepreneur principal » pour les agences américaines d'achat de la défense. À ce titre, elle reçoit et distribue aux fournisseurs canadiens les documents de soumission (*Bid sets*) touchant les besoins militaires des États-Unis. Issus directement des agences américaines d'approvisionnement militaire, ils sont postés directement à la fois à la CCC et aux entreprises canadiennes dont les noms figurent sur les listes d'adresses de soumissionnaires (voir paragraphe 6.11).